

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 17/11/2022  
Reçu en préfecture le 17/11/2022  
Publié le 25/11/2022   
ID : 974-249740101-20221117-2022\_116\_BC\_16-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 7 novembre 2022

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE SEPT NOVEMBRE** à 14 h 30,  
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port dans la  
Salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la  
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : **16**  
Nombre de présents : **14**  
Nombre de représentés : **2**  
Nombre d'absents : **0**

**Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2022\_116\_BC\_16**  
***Modernisation Zone d'Activité de***  
***Cambaie à Saint-Paul- Approbation***  
***du plan de financement prévisionnel***  
***de la phase Etudes***

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa  
COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme  
Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne  
PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE  
- M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Daniel PAUSE - M.  
Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 16

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
31 octobre 2022

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
14/11/2022

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Philippe  
LUCAS procuration à M. Bruno DOMEN

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022**

**AFFAIRE N°2022\_116\_BC\_16 : MODERNISATION ZONE D'ACTIVITÉ DE CAMBAIE À SAINT-PAUL-  
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE LA PHASE ETUDES**

**Le Président de séance expose :**

En tant que nouveau gestionnaire des zones d'activités économiques, le TCO a engagé des études afin de disposer d'un diagnostic technique exhaustif sur l'état des infrastructures de chaque zone d'activités lui permettant ainsi de définir une stratégie et un programme hiérarchisé de maintien, de remise à niveau et de réhabilitation.

Ce programme s'inscrira également à terme dans un objectif de sobriété et de transition énergétique afin de respecter les obligations prévues par les lois « Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique » (2018) et Climat et Résilience (2022).

Le Territoire de la Côte Ouest va ainsi engager les études de maîtrise d'œuvre pour la modernisation de la Zone d'Activité de Cambaie afin de répondre à des besoins en termes de requalification de voiries et de réseaux, d'éclairage public, de création de stationnements et de restructuration de l'espace public.

La Zone d'Activité de Cambaie est desservie par l'Axe Mixte RN7.  
L'emprise du projet représente une surface de 23,98 ha



La notification du marché de maîtrise d'œuvre interviendra fin du 4ème trimestre 2022. Les études se dérouleront début 4ème trimestre 2022 jusqu'au 3ème trimestre 2024 soit une durée de 20 mois. La phase PRO sera réalisée avant fin 2023 Ces études de maîtrise d'œuvre font l'objet du présent plan de financement prévisionnel et sont estimées en juillet 2022 à 671 275 € HT (728 333,37 € TTC)

Pour information, les coûts de travaux sont estimés, en juillet 2022, à 6 361 535 € HT soit 6 902 265,48 € TTC et feront ultérieurement l'objet d'un dossier de financement travaux au titre du POE 2021-2027.

Cette programmation financière des études de maîtrise d'œuvre sert d'assiette au calcul de la demande de subvention faite auprès de la Région dans le cadre de l'action POE n°10.2.11 du programme européen FEDER d'un montant de 407 636 € se répartissant comme suit :

Assiette éligible REACT UE*			Assiette globale		
MOE	357 636,00 €		MOE	591 275,00 €	
Autres études	50 000,00 €		Autres études	80 000,00 €	
<b>Total éligible</b>	<b>407 636,00 €</b>		<b>Total</b>	<b>671 275,00 €</b>	
UE	366 872,40 €	90%	UE	366 872,40 €	55%
TCO	40 763,60 €	10%	TCO	304 402,60 €	45%

\*Dépenses engagées et payées avant le 31 décembre 2023

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique

Envoyé en préfecture le 17/11/2022
Reçu en préfecture le 17/11/2022
Publié le 20/09/2022
ID : 974-249740101-20221117-2022_116_BC_16-DE

de la Ville du 

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- VALIDER le Plan de financement prévisionnel de la phase « Etudes » de l'opération modernisation de la Zone d'Activité Artisanale de Cambaie ;**
- PRENDRE EN CHARGE le différentiel entre les subventions réellement perçues et celles sollicitées, les dépenses inéligibles ainsi que le préfinancement de la TVA (le cas échéant) ;**
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à cette affaire.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président